

Communiqué de presse

Deux éoliennes en projet à Ernée

Ernée, le 23 octobre 2025

La commune d'Ernée accueille un mât de mesures météorologiques. Il permettra d'analyser le potentiel du site pour un projet de deux éoliennes.

Le projet éolien d'Ernée prévoit l'installation de deux éoliennes de nouvelle génération, d'une hauteur comprise entre 180 et 200 mètres en bout de pale. Leur production annuelle est estimée à environ 25 GWh, soit l'équivalent de la consommation électrique résidentielle de près de 9 500 habitants chauffage inclus.

Un projet concerté dès ses débuts

Le projet a été conçu dès l'origine dans une logique de gouvernance partagée, la SEM Société Energie Mayenne ayant pour vocation d'entrer au capital au cours du projet. La commune d'Ernée a pris une délibération favorable au projet en affirmant sa volonté d'un développement de projet en partenariat avec les collectivités locales. La démarche d'accompagnement de la population et de partage de la valeur a également été un élément déterminant à cet accord.

*« Notre volonté est de veiller aux retombées positives pour nos habitants tout en gardant la main sur la transition énergétique qui s'écrit ici, à Ernée. », souligne **Jacqueline Arcanger**, maire d'Ernée.*

Un mât de mesure pour affiner les études

Le mât de mesure, installé pour une durée minimale d'un an, est équipé de capteurs permettant de recueillir des données précises sur la vitesse et la direction du vent à différentes hauteurs, mais aussi sur la température, la pression atmosphérique ou encore les précipitations. Ces informations sont indispensables pour confirmer le potentiel énergétique du site et optimiser le choix des éoliennes.

L'installation contribue également à l'étude environnementale, grâce à des capteurs ultrasons qui enregistrent l'activité des chauves-souris en altitude. Ces suivis permettront d'adapter le projet afin de limiter ses impacts et d'assurer son intégration écologique.

Une contribution à la transition énergétique

Après l'installation du mât de mesure et la phase de collecte de données, les études se poursuivront tout au long de l'année 2026. L'implantation définitive des éoliennes sera précisée au terme de ces travaux et présentée aux habitants dans le cadre d'instances de concertation dédiées. Des comités de pilotage locaux, associant élus, associations et habitants volontaires, permettront d'assurer un suivi continu et transparent du projet.

Le futur parc viendra renforcer la production d'électricité renouvelable en Mayenne, où BayWa r.e. est déjà implanté à travers le parc éolien de Grande Lande, dans le Pays de Craon. Active en France depuis 2005, l'entreprise développe des projets solaires, éoliens et agrivoltaïques avec une démarche de co-construction et de partage de valeur avec les territoires.

« Nous voulons construire un projet exemplaire, qui associe les citoyens à chaque étape. L'éolien doit être une opportunité collective : pour la transition énergétique, mais aussi pour l'ancrage économique local », indique Antoine Guimbretière, chef de projets éoliens chez BayWa r.e..

A propos de BayWa r.e. France

BayWa r.e. devient un producteur indépendant d'électricité (IPP). Ses activités couvrent la planification, le développement et la construction de systèmes éoliens, solaires et de stockage par batterie (BESS), ainsi que leur exploitation, leur maintenance et la commercialisation de l'énergie. L'entreprise est également un acteur mondial de premier plan dans la distribution de matériel solaire. BayWa r.e. a mis en service plus de 6 GW d'énergies renouvelables et gère plus de 10,5 GW d'actifs.

Actif en France depuis 2005, BayWa r.e. a déjà installé 410 MW éoliens et solaires et assure la gestion de 1,3 GW d'actifs renouvelables. Actif sur le secteur de l'éolien en mer, l'entreprise est co-actionnaire du projet Pennavel, lauréat de l'appel d'offres 5 au sud de la Bretagne.

Leader européen sur le marché du solaire flottant, expert en agrivoltaïsme et acteur majeur de l'éolien en mer, BayWa r.e. accélère la transition énergétique avec et pour les territoires.

L'entreprise est détenue conjointement par deux actionnaires :

- BayWa AG, groupe international fondé en 1923, propose des solutions innovantes et durables dans les secteurs de l'agriculture, des matériaux de construction et de l'énergie ;
- Energy Infrastructure Partners, leader de l'investissement dans les infrastructures énergétiques, gère plus de 7 milliards d'euros pour le compte d'investisseurs internationaux.

www.baywa-re.fr

Contact Presse : Tristan Saramon / tristan@decarb.one / 06 66 66 29 41